COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2025

Présidence : Yves CRISTIN
Secrétaire de séance : Laurence BOUCHARD
Présents : Mmes, Laurence BOUCHARD, Nadine de LAJUDIE, Frédérique LECLERE, Florence PROST, Rachel VITTE
Mrs. Yves CRISTIN, Olivier FERNANDEZ, Patrick FOURNIER, Georges PICOT, Clément SULPICE, Mohammed ZAHID
Excusés : Isabelle DUCHEMIN, Antoine SCHERMESSER SCHOFF (pouvoir à Olivier FERNANDEZ), Anabela FOREY (pouvoir à Nadine de LAJUDIE),
Absent : Arnold MORANDAT

Lors de la séance du **19 juin 2025 à 20h15,** le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Yves CRISTIN à la mairie salle du conseil, a étudié les dossiers suivants :

1) **Approbation** du compte rendu du conseil municipal du 28 mai 2025

2) **Décision modificative n°2 –** Le Maire informe l'assemblée qu'à la demande de la trésorerie, il est nécessaire d'intégrer les frais d'études relatifs aux travaux de l'aire de jeux.
   Les écritures suivantes sont proposées :
   - Dépenses d'investissement
     Chapitre 21 article 212 : - 6 727 €
     Chapitre 041 article 212 : + 6 727 €
   - Recettes d'investissement
     Chapitre 20 article 203 : - 6 727 €
     Chapitre 041 article 203 : + 6 727 €

   Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,
   ACCEPTE les écritures ci-dessus,
   CHARGE le Maire d'établir la décision modificative correspondante.

3) **Présentation et approbation du plan communal de sauvegarde**
   Le conseil municipal émet un avis favorable concernant le plan communal de sauvegarde de la commune.

4) **Convention ENEDIS-SIEA** – la société SOBECCA a transmis à la commune une convention avec ENEDIS, le SIEA et les propriétaires concernés pour le projet de construction d'une ligne électrique BT Ant SUD poste GRAND CHAMP cadastré Section A N° 446. Le conseil municipal émet un avis favorable.

QUESTIONS DIVERSES :

- Dates des prochains conseils municipaux 2025 (sous réserve de modification)
  10 juillet, 18 septembre, 23 octobre, 27 novembre, 18 décembre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00